

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 4

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** D. / B., Jeannette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182702>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Paris, le 18 janvier 1874.

Monsieur le rédacteur,

Je lis le *Conteur* avec délices ; c'est le seul de vos journaux qui ait un caractère, le seul qui soit resté vaudois et bien vaudois. J'aime assez qu'on soit de son pays, en ce temps surtout où le cosmopolitisme fait disparaître toutes les originalités, au point qu'on ne peut déjà plus voir dans la rue un Japonais en costume du Japon ; en ce temps où la centralisation prépare son déjeuner de nationalités (elle en mourra d'indigestion) si bien que l'antique pays de Vaud ne sera bientôt peut-être qu'une tranche du gâteau suisse et le titre de *Conteur vaudois* un anachronisme.

Ici, le *Conteur* sera puni par où il a péché, car, en fait d'anachronismes, le dernier numéro nous en donne, en veux-tu ? en voilà !

Vous dites qu'en 1266, à la prise du château de Chillon, les Allemands étaient campés sur les hauteurs de Montreux, où ils bourraient leurs pipes avec insouciance ; vous contez ça avec une insouciance encore plus grande que celle des Allemands. Hélas ! le tabac qu'on fumait alors n'était pas encore connu !

Je sais que M. Baud possède une pipe extraordinaire qui date du temps des Romains ; mais cette pipe ne sera une antiquité que dans quelques années ; elle n'a d'antique encore que sa couleur temporelle ; sa fumée a parfumé les plis d'un drapeau jaune, elle n'a pas eu l'honneur de s'élever autour des aigles de César ; c'est la pipe d'un officier suisse, quoi !

C'est en 1518 que Fernand Cortez envoya d'Amérique à l'empereur Charles-Quint la première graine de tabac ; J. Nicot, ambassadeur français en Portugal, l'introduisit en France en 1560 ; et ce fut une femme, la reine Marie de Médicis, qui mit le tabac à la mode, d'où le nom d'*herbe à la reine* qu'on lui donna d'abord. Mais les fumeurs furent bientôt persécutés ; Jacques Ier les poursuivit en Angleterre ; la religion s'en mêla, et comme il ne faut pas qu'il existe rien qui n'ait été excommunié, pas même les pommes de terre, le pape Urbain VIII excommunia, en 1624, ceux qui prisaient dans les églises ; cela suffit pour que tous les libres-penseurs d'alors achetassent une tabatière. Quant aux Turcs, comme ils ne font rien à demi, leur sultan Amurat IV fit simplement couper les lèvres et le nez à tous

ceux qui prenaient du tabac. C'était procéder comme ces propriétaires qui, lorsqu'un locataire ne veut pas déguerpir, envoient un maçon murer l'ouverture de la cheminée.

Le tabac était alors à un prix fou, et les riches seuls en pouvaient user ; le tabac en poudre était enfermé dans de précieuses petites boîtes d'or et c'était une grande marque d'amitié d'en offrir. Deux siècles après, tout le monde fumait. En 1718, cette curieuse plante rapportait 4 millions au Trésor français, 32 millions en 1790, 100 millions en 1854, près de 200 millions aujourd'hui.

Les soldats allemands ne fumaient point à Montreux en 1266 ; ils n'y ont donc pas encore fumé.

Vous dites encore que l'armée de Pierre de Savoie assaillit ces mêmes Allemands *sans tambour ni trompette*. Sans tambour, c'est absolument certain. Ce magnifique instrument, qui, comme le tabac, est éminemment militaire parce qu'il distrait la pensée, nous a été gracieusement donné par les Sarrasins ; ils le nommaient, en arabe, *el tambor*. Son usage date, en France, de l'an 1347 ; les Italiens et les Allemands le connaissaient déjà, mais depuis une vingtaine d'années seulement.

Quant aux trompettes, c'est autre chose ; la plus haute antiquité les a toutes connues, depuis l'affreux jouet qu'on donne encore aujourd'hui aux enfants jusqu'aux instruments épouvantables qui ont fait crouler les murs de Jéricho et dont la re-cette est perdue.

Agréez, etc.

D.

Les abords de la Riponne sont un quartier vraiment privilégié. On y vit dans des flots d'harmonie, grâce à l'aimable attention des exhibiteurs de monstruosités, de panoramas et d'autres choses merveilleuses. Cela dure les douze mois de l'année, à peu près. Le panorama incomparable de M. Berlikon, de Bade, y succède au panorama sans pareil de M. Zurlikon, de St-Gall.

Ainsi de suite, et toujours avec accompagnement de l'orchestre obligé. Règle générale, l'habitant de la Riponne entend, par jour, cinquante fois l'hymne de Garibaldi, au moins ; autant de fois l'air de la Wacht am Rhein ; item celui de Dis-moi oui, dis-moi non, etc., ou de telle autre rengaine qui court les rues. Heureux quartier de la Riponne : le matin, les baudets ; l'après-midi, l'orgue de Barbarie ; oh ! les enfants gâtés.

L'été, quand les croisées sont ouvertes, nos établissements supérieurs groupés sur les hauteurs serines de la Cité, perçoivent tous ces bruits joyeux de la plaine, et c'est un plaisir, dans la classe, de suivre la mélodie commencée, en marquant la mesure ou en fredonnant la partie de basse, pendant que le professeur disserte seul, gravement, dans sa chaire. Admirez l'esprit judicieux qui a fait émigrer ces intéressants industriels sur la Riponne, depuis Montbenon où ils étaient relégués autrefois.

Entre tous, l'orchestre que nous possérons en ce moment mérite une mention spéciale. Nous conseillons aux déshérités des autres quartiers de s'accorder le plaisir d'une audition. Il y a là des sons de tous les caractères, graves, aigus, criards, suaves, qui, partant de la Riponne, montent vers la Cité, puis redescendent et, rencontrant des sons nouveaux, se croisent, s'entre-croisent, le tout formant une dissonance prolongée qui va se résoudre en un magnifique accord final. L'effet est tel qu'on craint une concurrence sérieuse pour le cours de M. Pancy, où l'autre jour la moitié de l'auditoire est tombée en extase aux sons d'un piano magnétisé.

En attendant, nous remercions nos autorités qui savent si bien favoriser les arts et nous procurer des joissances aussi variées qu'intéressantes.

— Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que ces artistes viennent de quitter notre ville. Le quartier de la Riponne est plongé dans la tristesse.



Chacun sait que dans certaines localités de notre canton il est une des foires de l'année où les domestiques femmes se rendent en plus ou moins grand nombre, dans le but de s'engager au service d'un maître. Elles se rangent en ligne sur la place publique, attendant qu'on vienne traiter avec elles.

Un propriétaire de Vullierens alla l'automne dernier à la foire de Moudon, espérant y rencontrer quelque bonne domestique dont il avait besoin. Toutes étaient assises sur les marches d'un grand escalier. Après avoir jeté un coup d'œil d'ensemble sur le groupe, il avise un minois dont l'air décidé et les joues rosées indiquaient une bonne santé. Une taille forte, des épaules larges lui promettaient en outre une domestique robuste et active à l'ouvrage.

Après avoir convenu du salaire, il invita Henriette Besson à le suivre à l'auberge où il lui paierait ses arrhes; mais celle-ci remercia, persistant à demeurer assise, disant qu'elle attendait une de ses amies à qui elle devait faire une communication importante.

En face de ce refus formel d'aller à l'auberge, l'homme de Vullierens se décida à payer les arrhes sur place et s'en alla après avoir reçu de sa nouvelle servante la promesse qu'elle entrerait à son service le lundi suivant.

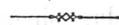
En arrivant à la maison, il dit à sa femme : *Su bin conteint, ié eingadzi onna balla et forta gaillarda!*

Le jour convenu la grosse Henriette arrivait à Vullierens clopin-clopant, portant un gros panier con-

tenant toutes ses hardes. Il faut dire que la fatigue dont cette pauvre fille était accablée était due essentiellement à la difficulté qu'elle éprouvait à marcher. Dès sa jeunesse elle avait une déviation de la hanche qui lui faisait faire à chaque pas une espèce de mouvement en tire-bouchon assez comique. Elle était, malgré cela, aussi active au travail que son état pouvait le permettre et rachetait ses défauts physiques par bien des qualités morales.

Cela dit, on s'expliquera sans peine pourquoi Henriette persistait à rester assise sur l'escalier lorsque son maître l'invitait à le suivre. Celui-ci paya cher le peu d'attention qu'il avait mis dans son choix. Quand sa femme eut jeté un coup d'œil sur la nouvelle arrivée, elle recula exaspérée. Puis prenant à part son mari : *Mais coumeint as-tou fē grossa bēla dé té laissi eindjorna pē cllia lurena quē tota demandja?*

— *Hé mon dieu n'ein sè rein, cllia a bougress n'a jamais voliu sè léva? Assebin me raudzai se du ora ien eingadzo mè sein lè féré trotta!*



Une jeune servante qui était allée en service à Paris, écrivait quelques jours après son arrivée dans la grande capitale la lettre suivante à ses parents. — Nous conservons le style et l'orthographe.

Chairs parant!

Je sui arrivé à Pari samdi soir etquan j'ai demander la place ou j'allais tout le monde minvitait pour aller au Carousel, mais je né pas voulu alé mamusé avec dé gen que je ne conaicé pa. Enfin j'ai entré dans un onibus doncque l'onibusié conaicé mon mêtre, y avait bôcou de monde dans lè rues ge pense que ceté le dernier jour de la foire, je peu pas bien vous dire si cé bô Parit pasque la oteur des maison empaiche de voir la villes, tou ce que je sai c'est quelle est pas bâtti à la campagne. Je suis bien dan ma plas, gé un bois de li tout en fair, et une paillasse qu'ils appelle un matela avec des crains hanimals.

Monsieu et Madam son bon pour moi, y son pas flairs. Monsieu surtous, sa ne lui fai pa plus de manbrasé que sa fame. L'aut servante qu'y est avec moi ma dit qu'si y continuait qui falé lui égrafigné la frimous. Vous me direz votre avisé pour quant à ce qui est de ça.

Jé vu la tante Ernestine elle veut vous envoyer une oie avec cé salutation qui pèse six livre et demi, il faudra auter les plum pour la cuir et py maître dedan des chatagne fendu des saucis à griller des morçau d'foi et la moitié d'une chiène donions.

J'sui en très bonne santé, j'ai rien d'ot nouveau a vous apprendre, sof qu'un hom cé pendu hier dans la rue je desire que la présente vous trouve de même et j'suis toujours vot fille.

(*Passe-temps d'un aveugle*).

Jeannette B.

Lausanne, 13 janvier 1874.

Monsieur le rédacteur du *Conteur vaudois*,  
Dans une lettre datée de Lausanne publiée dans

otre dernier numéro, votre correspondant qualifie les Français d'incorrigibles. — Ont-ils tort? surtout pour le motif auquel il est fait allusion. En bon patriote, vous n'oseriez sans doute l'avouer. Mais laissons de côté la politique.

L'auteur attribue au mot *Revanche*, en lettres d'or, un tout autre motif que le sien réel. Il n'y a en ce moment à Paris aucun *chapeau Revanche* spécial. Est-il rare de voir dans cette ville, et principalement dans nos ports de mer, de très jeunes enfants porter des chapeaux avec des inscriptions telles que : *Dévastation, Revanche, Indomptable, Inflexible*, etc., qui ne sont autres que les noms de frégates cuirassées auxquelles on a donné ces noms par analogie à leur force ou à leur résistance?

Ces enfants, la plupart du temps, portent le nom du vaisseau sur lequel leur père ou leur frère était ou est embarqué.

Je m'étonne que Lausanne, qui est une ville cosmopolite s'il en fût, mais qui n'a, il est vrai, qu'une petite marine, n'ait pas encore offert ce coup d'œil à votre correspondant.

Dans l'espoir que vous accueillerez ces quelques mots, recevez, Monsieur le rédacteur, mes remerciements empressés.

L. NOËL.

M. Noël arrange tout cela pour le mieux; nous le comprenons; mais nous devons lui avouer que son explication nous paraît bien vague et que la persuasion nous reste que le chapeau *revanche*, tel que nous l'avons jugé, est une triste réalité.

Nous voudrions voir ce mot malencontreux, irréfléchi, remplacé par cette simple phrase, un peu longue, il est vrai, pour être inscrite sur un ruban de chapeau :

« Relèvement par l'instruction; guerre, non pas aux Prussiens, mais à la politique sans patriotisme, à l'ultramontanisme et au cortège de maux qu'il traîne après lui. »

#### Tserpenà et sa tchivra.

Tserpenà, dè Polli-lo-Grand, étai z'u menâ onna tchivra à la faire dè Berts.

— Diéro la tchivra, l'ai demandé on hommo d'Oppeins?

— Quieinzè francs.

— Quienzè francs! Portè-te?

— Oh! vo pâodè ein êtrè sù : dein trâi senannès le fâ lè tchevris.

— L'est bin damadzo, iaré mî amâ que le ne portâi pas. Enfin, sara po n'autro iadzo. A revairé!

Et ye s'ein va vouâti plie llien, quand Tserpenà lo recrié et l'ai dit :

— Ditè-vâi, l'ami : quand faut derè la vretâ, l'a faut derè : Mè râodzâi se le portè!

#### Coumeint quiet seinveindrè trâo tchai, on fâ dâo bénéfîço.

On marchand dè vin dè Rollo avâi atsetâ su lo tre à 10 crutzè lo pot et ye reveinde ào sailli-frou trâi

batzè mein on crutzè. Tot conteint, ye va bâirè on quart à la pinta dè la Tête-nâire ein deseint que l'avâi fê onna bounâ dzornâ ein gagneint on crutze per pot.

— Coumeint, l'ai dit son vesin : te l'as atsetâ trobillion, et te lo reveind vin clia ; et lo transvasadzo! et lè verros ào guelion! et lo déchet! por quiet compté tout cein? et te crâi avâi fê on bon marts?

— Ta! ta! ta! te m'ein deré tant! binsu que s'on volliavè tot comptâ, on ne gagnèrài rein dâo tot!

#### A la recherche d'une épouse.

##### VIII

Le lendemain, Jonas écrivit pour s'excuser des caprices de sa fille et pour prier Erhardt de patienter avec les cent ducats. Je les ai placés dans mon commerce, disait-il, et les dépenses extraordinaires que me cause le mariage de ma fille m'empêchent de vous rembourser pour le moment.

Ainsi me voilà débarrassé de sa fille et de mon argent, s'écria Erhardt d'un air moitié chagrin, moitié comique. Le proverbe : qui perd gagne! serait-il vrai?

Après les faits que nous venons de raconter, on concevra qu'Erhardt prit un profond dégoût pour la société! Le séjour de la ville lui était devenu insupportable. La maison même qu'il habitait le repoussait. La chambre occupée jadis par Louise était habitée par un ouvrier et sa femme qui se querellaient et se battaient sans cesse. Madame Taafe avait quitté la maison pour entrer comme ménagère dans une maison de diaconesses.

Ce fut donc avec ivresse qu'Erhardt reçut du ministre des cultes les fonctions de suffragant auprès d'un pasteur de village, fort âgé et gardant le lit. Erhardt, emportant le canari et les deux vases de Louise, se rendit à son poste.

Il y resta une année entière et captiva tellement ses paroissiens, que, le vieux pasteur étant mort, ils demandèrent au ministre des cultes de conserver leur suffragant en qualité de pasteur.

Mais le ministère des cultes ne voulut pas créer un précédent, en donnant à un jeune pasteur une cure si lucrative; il nomma un pasteur qui avait déjà un certain nombre d'années de service et consola Erhardt en lui promettant la première cure qui serait vacante.

Erhardt, accompagné des bénédicitions de ses paroissiens, reprit le chemin de la capitale, sans négliger d'emporter avec lui le canari, la plante de musc et le géranium. C'était pour lui, Louise angélique, patiente et résignée, et le consolant au milieu des déboires du monde social. En attendant un local convenable, Erhardt prit pension dans une auberge.

Sa première visite fut pour Madame Taafe, qui en eut long à lui raconter. Comme il sortait de chez elle, il rencontra un élégant phaéton dans lequel se trouvaient une dame et deux enfants.

Cette dame donna à l'instant au cocher l'ordre d'arrêter. Elle se pencha vers Erhardt auquel elle dit, le visage rayonnant de honneur :

— Mes yeux ne me trompent-ils pas? Est-ce bien vous que je vois, monsieur Erhardt? Quelle joie inespérée! Méchant, qui nous avez entièrement oubliés.

— C'est que j'ai été, pendant un an, suffragant d'un vieux pasteur de village, Madame la conseillère.

— Vous allez monter dans mon phaéton! poursuivit madame de Brechling, nous avons bien des choses à nous dire.

Et le jockey, sautant bas de son poste, vint ouvrir la portière.

— L'air et le régime de la campagne me paraissent vous avoir été extrêmement favorables, dit la dame en examinant le jeune pasteur, qui venait de prendre place vis-à-vis d'elle. Je vous apprendrai, en premier lieu, que monsieur de Brechling est mort il y a sept mois, et que voilà un mois que j'ai quitté le deuil. Ainsi me voilà seule, et ayant plus que ja-